

Paul BARBEROT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de l'AIN — 1re Circonscription (BOURG-EN-BRESSE)

ELECTIONS LÉGISLATIVES du 12 MARS 1978

UNION pour la DEMOCRATIE FRANÇAISE

Electeurs, Electrices,

Une nouvelle fois, je me présente à vos suffrages pour l'élection du député de la première circonscription.

Une nouvelle fois, je m'adresse à VOUS TOUS :

— habitants de Bourg-en-Bresse, notre ville, dont j'ai eu l'honneur d'être maire pendant douze ans,

— habitants des cantons ruraux de Bresse, du Val de Saône et du Revermont, qui m'avez toujours apporté massivement vos suffrages, chaque fois que je les ai sollicités.

Notre ville de Bourg, notre pays de Bresse vivent dans le calme et la dignité cette nouvelle campagne électorale.

Ce calme et cette dignité, tranchent avec les tumultes politiques dont chaque jour les radios et la télévision se font l'écho depuis des mois.

Ce calme et cette dignité n'empêche pas qu'en BRESSE, comme dans toute la FRANCE, nous soyons conscients de l'enjeu de ces prochaines élections.

OUI, LE BON CHOIX DE SOCIÉTÉ EST CLAIR :

— entre les tenants d'un programme commun qui proposent une société qui nous conduit à la faillite économique et monétaire, avant de nous entrainer dans une société collectiviste,

— et un programme d'ouverture, et de plus grande justice sociale, dans la liberté.

LES ÉLECTEURS ET LES ÉLECTRICES DE LA 1re CIRCONSCRIPTION DE L'AIN, FERONT <u>TRIOMPHER LE BON SENS, EN FAISANT UN BON CHOIX, ET OPTE</u>RONT POUR UNE SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ ET DE PROGRES DANS LA SOLIDARITÉ.



Jean-Marie BEAUDET

C'est ce choix que j'ai toujours fait.

C'est pourquoi, j'ai décidé de me présenter à vos suffrages, avec l'appui des formations politiques de la majorité, qui dans le cadre de

L'UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

soutiennent l'action réformatrice et de progrès du Président de la République, Valéry GISCARD D'ESTAING, conduite par son gouvernement.

Je continuerai comme par le passé à :

Mener toutes les actions permettant :

- d'assurer L'AVENIR DE NOTRE JEUNESSE, dans l'égalité des chances, des droits et des devoirs,
  - par le développement des emplois, grâce au maintien de l'activité industrielle agricole et rurale,
  - par le soutien efficace de l'artisanat et du commerce libéral,
- de favoriser le dynamisme des collectivités locales,
- de renforcer la solidarité en faveur des personnes âgées.

LES ELECTIONS DECIDERONT DU SORT DE LA FRANCE

le 12 MARS 1978

PAS D'ABSTENTION VOTEZ

DES LE PREMIER TOUR

Paul BARBEROT

DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT C.D.S.

INVESTI PAR L'UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANÇAISE

(Centre des Démocrates Sociaux, Parti Républicain, Parti Radical Socialiste, Centre National des Indépendants)

Remplaçant éventuel :

Jean-Marie BEAUDET

Agriculteur
Maire de Laiz
Président de la Zone Industrielle de Laiz
Vice-Président du SIVOM de Pont-de-Veyle
Administrateur de la Fédération Nationale de l'Habitat Rural

imp p poncet bourg